



Document mensuel

L'emploi intérimaire

Pays de la Loire

Situation au 31/03/2014



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LA SITUATION NATIONALE

Fin mars 2014, au niveau national, le nombre d'intérimaires s'établit à plus de **597 100** en valeur corrigée des variations saisonnières. Cela représente une baisse de **-1,5%** par rapport au mois précédent. L'évolution annuelle reste toutefois positive : **4,4%**. Le début de l'année 2014 se montre morose pour le travail intérimaire national.

Au mois de mars 2014, le nombre d'intérimaires s'établit à plus de **597 100** au niveau national et à plus de **45 700** dans les Pays de la Loire.

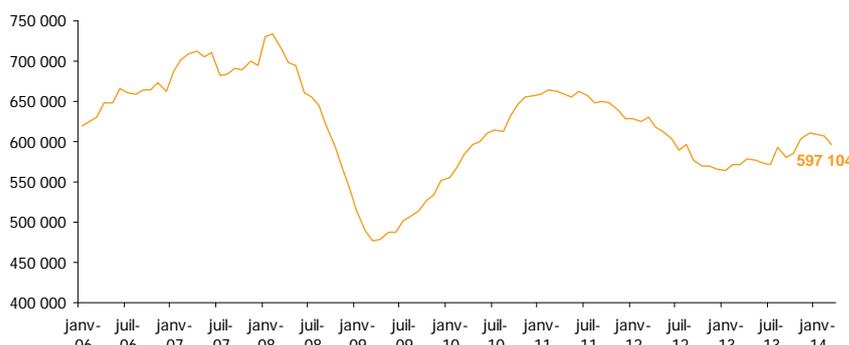
La région enregistre une forte baisse (**-3,0%**) sur un mois. Ce résultat est plus favorable que celui enregistré au niveau national : **-1,5%**.

La baisse constatée sur la région est imputable au à tous les secteurs. Bien que minoritaire, la construction affiche le résultat le plus dégradé (**-4,8%**) tandis que le tertiaire et l'industrie ont vu leur volume d'intérimaires se réduire respectivement de **-2,3%** et **-2,6%**

A l'exception des ouvriers non qualifiés, toutes les catégories socioprofessionnelles sont touchées.

Tous les départements ont réduit leur recours au travail intérimaire, entre **-3,9%** pour la Loire-Atlantique et **-1,6%** pour la Mayenne.

Evolution du nombre d'intérimaires - France



Comme pour la région, tous les secteurs ont baissé leur recours à l'intérim en mars. La construction connaît la situation la plus difficile et affiche une baisse de **-4,6%**. L'industrie et le tertiaire sont moins touchés mais ne parviennent pas à maintenir une dynamique positive (respectivement **-0,8%** et **-0,6%**). Seuls 3 secteurs ont accru le nombre d'intérimaires présents : *la Fabrication de matériels de transports, le Transports et entreposage et les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien*.

En évolution annuelle, les résultats restent bien orientés. A l'exception des ouvriers qualifiés (**-0,4%**) toutes les catégories socioprofessionnelles enregistrent une hausse. Celle-ci est particulièrement marquée pour les ouvriers non qualifiés : **+9,7%**.

Sur un an, les effectifs féminins augmentent moins vite que ceux de leurs homologues masculins (**+4,2%** contre **+4,6%**). Ce constat vaut dans l'industrie mais pas dans la construction.

En évolution annuelle, l'augmentation de l'emploi intérimaire des hommes est plus rapide que celle de leurs homologues féminins (**+4,2%** pour les femmes contre **+4,6%** pour les hommes).

Notons pour finir que la baisse mensuelle constatée ne concerne pas toutes les régions. 10 régions voient en effet leur effectif intérimaire croître, parmi lesquelles la Haute-Normandie (**+13,1%**) ou l'Alsace (**+10,3%**).

LA SITUATION REGIONALE

Situation de l'intérim

On observe, après correction des variations saisonnières, une baisse de l'emploi intérimaire sur la région de l'ordre de **-3,0%** pour le mois de mars. Cette baisse correspond à la destruction de **1 400** postes et porte à **45 703** le nombre d'intérimaires en Pays de la Loire. C'est le deuxième fléchissement consécutif, en deçà du résultat national. Depuis Septembre 2014, le travail intérimaire ligérien avait fortement bondi en atteignant un niveau pas observé depuis 2 ans.

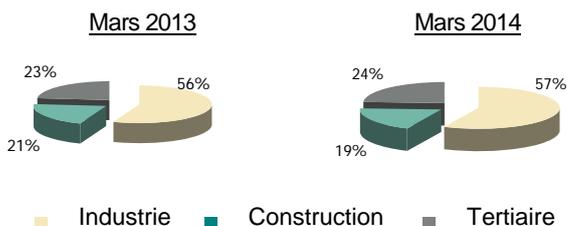
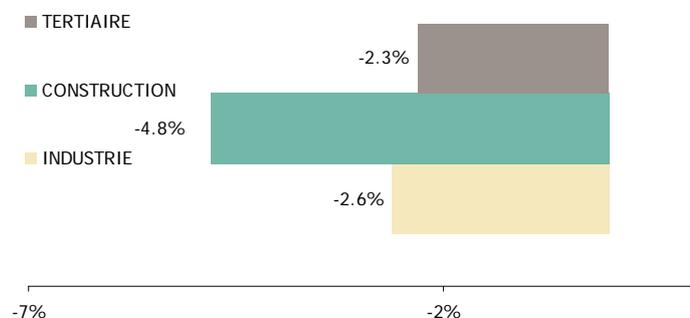
La réduction de l'effectif intérimaire observée est portée par l'ensemble des secteurs : la construction affiche une baisse significative de **-4,8%**. A un niveau moindre, le tertiaire et l'industrie voient tous les deux leur effectif diminuer respectivement de **-2,3%** et de **-2,6%**.

Tout comme en France Métropolitaine, l'industrie est reste le secteur majoritaire dans l'intérim avec plus d'un emploi intérimaire sur 2. La répartition par secteur reste stable malgré une baisse relative du poids de la construction (-2 points sur 1 an).

Evolution du nombre d'intérimaires depuis 2006



Evolution mens. du nombre d'intérimaires par secteur (mars 2014)



Situation de l'intérim dans les principaux secteurs utilisateurs

	mars-14	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Fabrication d'autres produits industriels	10 730	-2.6%	11.5%
Construction	8 639	-4.8%	-5.7%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	6 194	-3.9%	-9.8%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques- fabrication de machines	4 568	0.0%	5.9%
Fabrication de matériels de transport	3 367	-3.8%	14.1%

Evolutions – Faits Marquants

- Sur un mois :
- ↑ - Autres activités de service : +4,5%
 - ↑ - Cokéfaction et raffinage: +4,5%
 - ↓ - Hébergement et restauration : -11,0%
 - ↓ - Adm. Pub. Ens. Santé, act. soc. : -9,3%
- Sur un an :
- ↑ - Cokéfaction et raffinage : +26,9%
 - ↑ - Autres activités de service : +21,3%
 - ↓ - Activités immobilières : -10,3%
 - ↓ - Fab. de denrées alim. : -9,8%

En affinant l'analyse par secteur économique, nous pouvons dégager plusieurs tendances.

La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire. En mars 2014, **10 730** intérimaires ont été comptabilisés avec une baisse mensuelle de **-2,6%**. Sur un an, le secteur affiche une augmentation de **+11,5%**.

La construction se positionne en second et atteint plus de **8 600** intérimaires. Elle a vu ses effectifs diminuer (**-4,8%**) sur un mois et de **-5,7%** sur un an.

La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac enregistre une baisse significative de **-3,9%** sur le mois de mars. Avec **6 200** intérimaires, la baisse observée sur l'année écoulée s'élève à **-9,8%**.

La fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques – fabrication de machines reste 4^{ème} en stabilisant ces effectifs en mars. Sur un an, le secteur affiche une hausse de son emploi intérimaire de **+5,9%**.

Enfin, la fabrication de matériels de transport se positionne comme le 5^{ème} grand secteur utilisateur de l'intérim. Avec **3 367** intérimaires, le secteur a vu ses effectifs augmenter fortement de **+14,1%** ce mois-ci.

Evolution du nombre d'intérimaires par catégories socioprofessionnelles

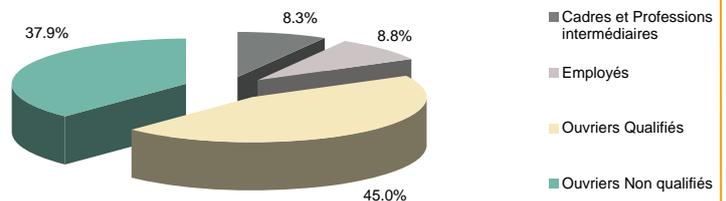
Les ouvriers forment la plus grande composante des intérimaires. Près d'un salarié sur deux est ouvrier qualifié. Avec les ouvriers non qualifiés, ils représentent **82,9%** des intérimaires.

La part des employés d'une part, et des cadres et professions intermédiaires d'autre part sont similaires (respectivement **8,8%** et **8,3%**).

A l'exception des ouvriers non qualifiés qui enregistrent une hausse significative de **+6,6%** ce mois de février, toutes les catégories socioprofessionnelles enregistrent une baisse. Cette dernière est particulièrement appuyée pour les ouvriers qualifiés : **-9,5%**. Les cadres et professions intermédiaires sont également en forte diminution : **-5,9%**.

En évolution annuelle, quasiment toutes les catégories connaissent une hausse. Seuls les ouvriers qualifiés ont vu leurs effectifs se réduire (**-6,4%**). La plus forte progression est à mettre à l'actif des ouvriers non qualifiés qui gagne **+14,1%** devant les employés (**+5,0%**) et les cadres et professions intermédiaires (**+4,6%**).

Répartition des intérimaires par CSP



Evolution du nombre d'intérimaires par CSP (mars 2014)

	mars-14	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Cadres et Professions intermédiaires	3 789	-5.9%	4.6%
Employés	4 037	-2.1%	5.0%
Ouvriers Qualifiés	20 572	-9.5%	-6.4%
Ouvriers Non qualifiés	17 307	6.6%	14.1%

LA SITUATION DEPARTEMENTALE

Répartition de l'intérim par département

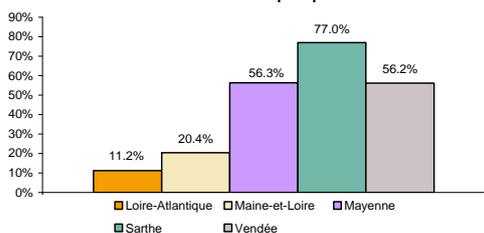
	mars-14	Poids Intérim	Poids Emploi Salarié
Loire-Atlantique	17 635	38.6%	40.3%
Maine-et-Loire	8 282	18.1%	20.7%
Mayenne	4 050	8.9%	7.7%
Sarthe	7 741	16.9%	14.2%
Vendée	7 996	17.5%	16.9%

La répartition des intérimaires dans les différents départements est liée au tissu économique local. La Loire-Atlantique emploie **38,6%** des intérimaires. Le Maine-et-Loire s'adjuge **18,1%** de la main d'œuvre, suivi de près par la Vendée avec **17,5%** puis par la Sarthe avec **16,9%**. La Mayenne est loin derrière puisqu'elle ne concentre que **8,9%** de l'effectif intérimaire régional.

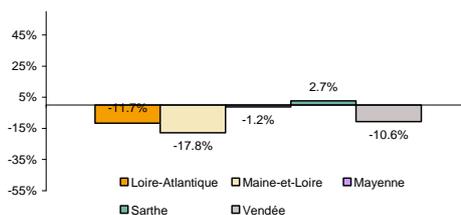
Les départements n'affichent pas les mêmes représentativités entre l'intérim et l'emploi salarié. Ainsi, le Maine-et-Loire est un département qui recourt peu à l'intérim. Son poids dans l'effectif intérimaire de la région n'est que de **18,1%** quand son poids dans l'effectif salarié est de **20,7%**. Le phénomène est également observable pour la Loire-Atlantique dans une moindre mesure.

A l'inverse, la Mayenne, la Sarthe et la Vendée sont des départements qui recourent plus fréquemment à ce type d'emploi.

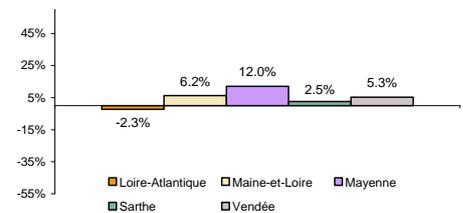
L'ensemble des départements compte plus d'intérimaires aujourd'hui qu'il y a cinq ans. La Sarthe a même vu son effectif intérimaire croître de **77%** depuis cette période. Ceci n'est pas étonnant si l'on considère que nous étions au cœur de la crise financière à cette époque.



Evolution depuis 5 ans

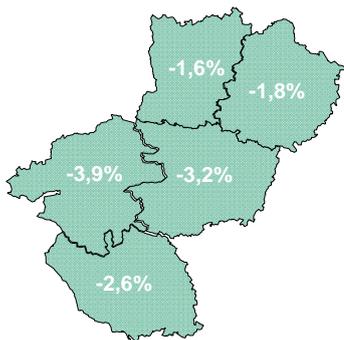


Evolution depuis 3 ans

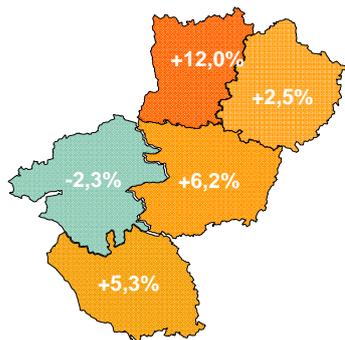


Evolution depuis 1 an

Sur un mois



Sur un an



La baisse de l'effectif intérimaire enregistrée ce mois-ci en Pays de la Loire est constatée sur tous les départements. Les résultats vont de **-1,6%** pour la Mayenne à **-3,9%** pour la Loire-Atlantique.

En évolution annuelle, quasiment tous les départements affichent une hausse. Seul la Loire-Atlantique voit ses effectifs se réduire (**-2,3%**). Les hausses vont de **+12,0%** en Mayenne à **+2,5%** en Sarthe.

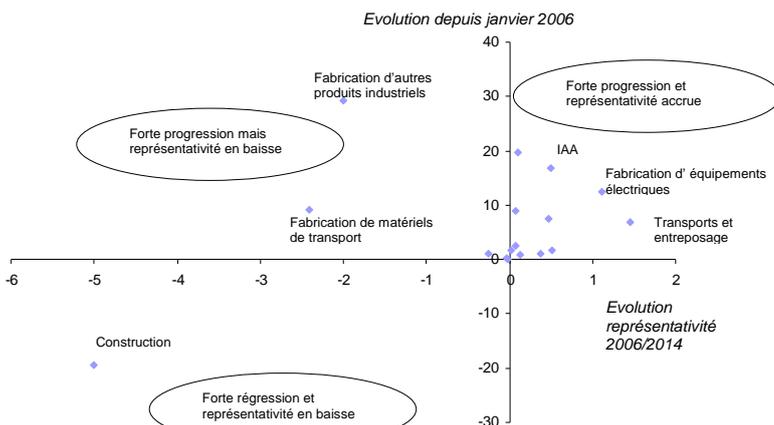
ZOOM SUR...

Principales évolutions du travail intérimaire ligérien depuis 2006

Si l'industrie a toujours été le principal employeur de la main d'œuvre intérimaire (plus de 50% des intérimaires travaillent dans l'industrie au niveau régional) depuis 2006, le tertiaire s'est progressivement imposé comme second secteur au détriment de la construction.

Dans le même ordre d'idée, la fabrication d'autres produits industriels s'est vu appliquer la même logique. Sans cesse confrontée à la concurrence étrangère, le secteur a perdu 2 points sur 8 ans malgré la plus forte progression enregistrée tous secteurs confondus (+29,1%).

Dans le dernier groupe, 3 secteurs gagnent en représentativité et en nombre d'intérimaires. C'est le cas du transports et entreposage (+1,5 point ; +6,9% d'intérimaires), de la fabrication d'équipements électriques (+1,1 point ; +12,4% d'intérimaires) et les IAA (+0,5 point ; +16,8% d'intérimaires).



Chiffres remarquables 2006/2014

- +29% d'intérimaires dans la fabrication d'autres produits industriels.
- -19,5% d'intérimaires dans la construction.

En croisant l'évolution des différents secteurs en NAF 17 et l'évolution de leur représentativité au sein du travail intérimaire ligérien, il nous est possible de cartographier les secteurs en progression ou en perte de vitesse en s'affranchissant de la contrainte des volumes observés.

Nous pouvons ainsi distinguer plusieurs groupes.

Formant un groupe à lui seul, le secteur de la construction se révèle être le plus profondément touché. Le secteur a perdu 20% d'intérimaires depuis 2006 et représente désormais 18,9% du travail intérimaire (-5 points sur 8 ans). La crise du logement avec la réduction des mises en chantier ainsi que la baisse du volume de ventes font parti des explications probables.

De l'autre côté, 2 sous-secteurs se détachent nettement et affichent un repli de leur importance dans la région malgré des progressions fortes de leurs effectifs intérimaires.

La fabrication de matériels de transport, marqué par la crise de l'industrie automobile, a vu sa représentativité chuter de -2,4 points sur 8 ans malgré une progression de 9% du volume d'intérimaire.

Méthodologie

Indicateur fin de mois :

Un indicateur mensuel de l'emploi intérimaire en fin de mois a été construit.

La répartition régionale des missions intérimaires est réalisée grâce au lieu d'implantation de l'établissement intérimaire.

En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est réalisé sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois.

On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours et on la compare au résultat du mois précédent, afin d'obtenir un taux d'évolution mensuelle.

Chaque année un nouveau calage en niveau est effectué à partir de la statistique annuelle. Le dernier calage a eu lieu lors de la sortie de la statistique annuelle 2008 provisoire.

Au début du mois M+2, sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

Le service Statistiques, Etudes et Evaluation est à votre disposition pour tout complément d'information

Contact : StatsPDL@pole-emploi.fr

Directeur de publication :
Jean-Luc RECHER

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAUD

Conception et réalisation
Service Statistiques, Etudes et Evaluation – Vincent RAGOT